

*Communiqué de presse*

La Financial Crimes Commission (FCC) a pris connaissance des récentes déclarations publiques de l'ancien commissaire des prisons, selon lesquelles une liste de gardiens de prison soupçonnés d'enrichissement inexplicé aurait été transmise à la Commission sans qu'aucune action n'ait été entreprise.

La FCC tient à préciser qu'après vérification de ses registres officiels, aucune plainte, dénonciation ou communication de cette nature n'a été reçue de la part de l'administration pénitentiaire au cours de l'année en cours comme de l'année précédente.

La Commission regrette la diffusion d'informations inexactes susceptibles de semer la confusion au sein du public. Elle réitère qu'elle agit sur toute information qui lui est dûment transmise, conformément à la loi.

-FIN-